

D 788

**BULLETIN**  
DE  
**L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE**

POUR L'ÉCHANGE DES PLANTES

Vingt-et-unième année 1910-1911



QUIMPER  
IMPRIMERIE E. COSQUER, 20, RUE KERÉON

1911



*Carlosticios*

*Donativo al*

**BULLETIN**

DE

**L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE**

POUR L'ÉCHANGE DES PLANTES

**Vingt-et-unième Année 1910-1911**

LISTE DES ASSOCIÉS INSCRITS AU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1911

ASSOCIÉS AYANT PRIS PART A L'ÉCHANGE :

MM. GIRAUDIAS ; COSTE ; FAURE ; SUDRE ; M<sup>me</sup> GYSERGER ; MM. PITARD ; VICIOSO ; PAU ; PETRY ; JAQUET ; BIAU ; MARTY ; BEC ; SAGORSKI ; GIROD ; RICHTER ; LAMBERT ; CHARBONNEL ; DUFFORT ; CHASSAGNE ; FOUILLADE ; BREVIÈRE ; MISSBACH ; CONILL ; GARNIER ; BÉCOURT ; BERTRAND ; FOURÈS ; MULLER ; ELIAS ; SAMPAIO ; THIÉBAUT ; REYNIER ; CHEVALIER ; LÉVEILLÉ ; KINSCHER ; GROSS ; HERVIER ; PERRET ; MARRET ; BICKNELL ; SIMON ; VACCARI ; STRICH ; DELMAS ; JAHANDIEZ ; DE SAULSES-LARIVIÈRE ; REVOL ; ARISTOBILE.

ASSOCIÉS NON PARTICIPANTS :

MM. BONATI ; BOUCHARD ; FÉLIX ; DE LITARDIÈRE ; MARTIN ; SOMMIER.

Les envois de MM. Sennen et Wagner ne nous sont pas encore parvenus.

ASSOCIÉS NOUVEAUX :

MM. J. GARNIER, à Nancy.  
STRICH, à Montbéliard.



## OBSERVATIONS

---

Au moment où j'écris ces lignes (25 janvier), il me manque une quinzaine d'envois et il est impossible de prévoir au juste quand la répartition pourra être terminée ; mon travail déjà fort long est encore retardé par la négligence qu'apportent certains sociétaires à se conformer au règlement.

Chaque infraction entraîne une perte de temps et par suite un retard dans la distribution. Le règlement donne des armes au directeur pour réprimer de tels oublis, mais aimant mieux avertir que sévir, j'enverrai à chaque associé contrevenant un exemplaire du règlement où se trouveront soulignés les articles auxquels il aura négligé de se soumettre.

Je voudrais aussi obtenir de mes collègues qu'ils voulussent bien souligner dans le catalogue les noms des espèces désirées, au lieu de les indiquer par un simple trait qui ne se trouve pas toujours placé exactement devant la plante demandée, ce qui me rend très perplexe pour l'attribution.

*Le Directeur,*

L. GIRAUDIAS

## NOTES CRITIQUES SUR LES PLANTES DISTRIBUÉES

### N° 422. — **Anemone myrrhidifolia Vill.**

Un nouvel examen attentif des échantillons distribués par nous sous cette dénomination et la comparaison avec le type des Alpes nous a amené à conclure que notre *Anemone myrrhidifolia* des Vosges n'est sans doute qu'une forme tardive de l'*A. alpicola* R. et F. Il est même douteux à notre avis que l'*A. myrrhidifolia* Vill. vienne dans les Hautes Vosges, bien que Rouy et Foucaud l'y signalent dans leur flore.

A BIAU

C'est aussi l'impression que me laissent les échantillons distribués par M. Biau, mais que, dans le doute, j'ai cependant répartis.

L. G.

### N° 423. — **Teesdalia nudicaulis R. Br. v. maxima Biau**

Forme *robuste* du type, présentant de plus les caractères suivants : tiges très nombreuses, de 20 à 40 cm. de haut, le plus souvent *rameuses* ; pétales à peu près *réguliers*, les extérieurs sensiblement égaux aux autres, *ovulaires*, *non tronqués* ; pédicelles pour la plupart étalés-arqués ou même recourbés en dessous.

Cette variété nouvelle n'est pas très rare dans les Vosges.

A. BIAU

### N° 424. — **Viola silvestris + lactea et lactea + silvestris.**

Je cultive à Tonnay-Charente depuis 1903 les hybrides *Viola lactea* + > *silvestris* (*Reichenbachiana*), *V. lactea* + > *Riviniana*, *V. silvestris* (*Reichenbachiana*) + > *lactea* et *V. Riviniana* + > *lactea*, de pieds provenant de L'Absie (Deux-Sèvres). Ces hybrides sont complètement stériles mais ils se propagent par leurs stolons souterrains.

Les deux premiers ont un port voisin de celui du *V. lactea*, tandis que les derniers, bien différents, ont le port d'un *V. silvestris* à axe déterminé et se rapprochent beaucoup du + *V. recensita* Camus (*V. Riviniana* + *lactea*) que je cultive aussi de la même localité.

Les hybrides du *silvestris* (*Reichenbachiana*) ne diffèrent guère de ceux du *Riviniana* que par leurs pétales un peu plus étroits et leur éperon un peu plus coloré, mais ces différences, à peine sensibles sur le vif, disparaissent tout-à-fait par la dessiccation, tout au moins en ce qui concerne la coloration de l'éperon.

A. FOUILLADE.

N° 425. — **Cerastium Riaei** Desm.

C'est par une dernière concession à une manière de voir que je ne puis partager et pour éviter à l'aimable confrère qui a eu l'heureuse chance de récolter cette bonne espèce, de voir sa plante méconnue que je mentionne dans le catalogue ce vocable qui deviendra désormais *C. Durieui*.

La préoccupation de nos anciens, lorsqu'ils voulaient introduire un nom d'homme dans la nomenclature, était de se demander quel nom eut bien pu porter la personne, si elle eut vécu au temps où la langue latine rayonnait sur tout l'univers connu. On avait encore la superstition des savants en *Us*, bien démodés depuis que la Science émancipée a arboré la majuscule et a relégué à l'arrière plan les vieilles études classiques.

L'inconvénient de cet errement est que beaucoup de botanistes ont l'idée de retraduire en français ces traductions et trouvent alors pour *Cerastium Riaei* : Ceraïste de Rié, de Ria et même de Rieu (et non de Durien), pour *Mentha Malinvaldiana*, Menthe de Malinvald (et non de Malinvaud) ; pour *Ranunculus Boraei* : Renoncule de Boré, de Bora (et non de Boreau) ; *Alyssum Perusianum* : Alysse de Péruse, de Perusi, de Pérouse : (et non de Lapeyrouse), etc. On peut aller loin dans cette voie. Ainsi l'auteur de ces lignes a reçu de ses auteurs un nom à désinence latine (plutôt grecque, par Zeus !), lequel donc pourrait se décliner *Giraudias*, *Giraudiae*, (j'ose à peine dire que le mot peut aussi se décliner sur *Elephas* et donner au génitif latinisé *Giraudiantis*, ce serait trop beau). Et alors les botanistes dans quelques années, alors que personne ne se souviendra plus de moi, traduiraient sans hésiter *Rubus Giraudiae*, Ronce de Mad. Giraud et chercheraient en vain des indications biographiques sur cette femme intrépide qui ne craignait pas d'accrocher sa robe aux buissons épineux.

Et puis quelle singulière façon d'honorer les gens que de rendre leurs noms méconnaissables en les déformant !

L. G.

N° 426. — **Tunica Saxifraga** Scop. v. *intermedia*.

Rouy et Foucaud dans leur Flore de France, tome III p. 158, divisent le *T. Saxifraga* en deux variétés.

(a) *erecta* J. F. (pro sp.) qui a les tiges grêles, *dressées*, les fleurs petites (bien vague pour qui n'a pas de point de comparaison), les pétales roses ou lilacés.

(b) *xerophila* J. F. (pro sp.) qui a les tiges moins grêles, *diffuses*.

les fleurs assez grandes, les pétales *blanchâtres*.

Pendant mon séjour en Dauphiné, au mois d'août 1910, j'ai trouvé aux environs de Vinay un *Tunica* à fleurs roses et à tiges diffuses et qui par conséquent tient le milieu entre les deux variétés. Rapprochée de mon échantillon d'herbier, la plante de Vinay est identique au N° 4052, Soc. dauph. rapporté dans la Flore de France à la var. *erecta*. Ce qui prouve qu'il ne faut jamais accepter les références à des exsiccata que sous bénéfice d'inventaire.

Mais après cela, peut-être en doit-on conclure que le *Tunica Saxifraga* est très variable et que le nombre de ses variétés est sans doute encore plus grand, tant la nature est indifférente à nos descriptions et se montre rebelle à être enfermée dans un cadre restreint et conventionnel.

L. G.

N° 427. — **Cratægus oxyacantha** L. subspecies **monogyna** (Jacq.) Ry et Cam. varietas **MACROCARPA** Reynier, parallèle au *Mespilus* [ *Cratægus* ] *oxyacantha* varietas **MACROCARPA** Gremlé (*C. oxyacantha* varietas **MACROCARPA** Le Grand).

Le *Cratægus oxyacanthoides* Thuill., forme typique du *C. oxyacantha* L., « apparaît — dit M. Buser (*Bull. de la Soc. Franco-Helvétique*, année 1897) — comme une race unique, tandis que le *C. monogyna* varie beaucoup et semble présenter plusieurs races affines indépendantes. » Il ressort de cette affirmation d'un botaniste savant et consciencieux, que l'on doit considérer l'*oxyacanthoides* comme une sous-espèce et, similairement, placer le *monogyna* au même rang subsppécifique, la plupart des floristes se refusant aujourd'hui à voir dans la plante de Jacquin une espèce autonome, quelques-uns allant jusqu'à en faire une simple variation extrême par rapport à l'Aubépine de Thuillier. Mais, après l'adoption des deux sous-espèces, est-il logique de subordonner à chacune d'elles plusieurs « races » ; ou bien faut-il réduire ces races à la valeur de *variétés* ? On pourra mieux résoudre cette question incidente quand nous aurons fait une petite étude de la prétendue « espèce » *macrocarpa* créée, en 1840, par Jean Hegetschweiler, auteur du *Flora der Schweiz*.

Se basant sur des pieds remarquables d'Aubépine (le hasard voulut que le *C. oxyacanthoides* seul les lui mît sous la main), le Suisse-Allemand dont je viens de remémorer la création spécifique fit preuve d'une trop grande hâte. S'il avait mis le sage retard désirable à publier son *C. macrocarpa*, évidemment obligation lui eût été d'y englober les sujets à gros

fruits du *C. monogyna*. L'espèce helvétique établie précipitamment fut *incomplète* et, au lieu de chevaucher sur les deux sous-espèces, elle parut, au premier abord, devoir faire concurrence au seul *C. oxyacanthoides*. Plus tard, quand on eut épuisé les commentaires suscités par cette *nova species* (Brügger et Lasch y virent une hybride!), M. Buser exprima comme il suit sa conclusion de l'étude attentive à laquelle il se livra : « Je suis incliné à rapprocher le *C. macrocarpa* Hegetsch. du *monogyna* plutôt que de l'*oxyacantha* ». Or les échantillons authentiques du *C. macrocarpa* de Suisse examinés par M. Buser proviennent de pieds classiquement rattachables à l'*oxyacanthoides*. En ne mettant pas en doute qu'Hegetschweiler n'aurait usé de bonne foi dans la constatation ultérieurement faite de l'existence en Savoie d'un « *C. monogyna* var. *mauriannensis* Didier » macrocarpe, il est donc permis d'inclure d'office dans l'espèce (incomplète, ai-je dit) *C. macrocarpa* Hegetsch. tous les exemplaires d'Aubépine monogyne à gros fruits, en laissant néanmoins les botanistes à esprit analytique libres de signaler de spéciaux caractères morphologiques chez divers *pro parte* (au nombre desquels la « race *Royeri* Lamb. » de la Haute-Marne, 1909, de « l'espèce » de Hegetschweiler *enfin complétée!*

Dans le numéro de Janvier 1903 du *Bulletin de l'Académie Internationale de Géographie Botanique*, je publiai ma rencontre à Aubagne de plusieurs fruits à double pyrène (issus de fleurs à 2 styles) chez une variété monogyne macrocarpe confondable, de ce fait, avec le *C. oxyacanthoides*. Cinq ans après, page 185 du *Catalogue des Plantes du département du Var*, par Albert et Jahandiez (paru en 1908), on put lire la description (qui fut textuellement communiquée par moi aux auteurs mes amis) reproduite ici : « *Crataegus monogyna* var. *macrocarpa* Reyn. (*C. macrocarpa* Hegetsch. *pro parte*). Variété à fruits aussi gros que ceux du *C. ruscinonensis* Gren. et Bl., mais à un seul noyau; feuilles à incisions plus ou moins profondes, à lobes plus ou moins larges. N'est pas un hybride. « Toulon, dans plusieurs haies, avec le type (*Reynier*). »

Devais-je considérer mon Aubépine comme une « race » ? Ce ne fut point ma manière de voir et je n'ai pas varié d'opinion aujourd'hui. On ne constate, en Provence, qu'une variation extrême carpologique instable : sur une même branche l'observateur le plus myope aperçoit des fruits de 12, de 10, de 8 millimètres de long et, fréquemment, d'élongation moindre. Malgré cela, l'épithète expressive *gros fruits* s'impose ; c'est pourquoi il m'est impossible de consentir à identifier ma variété à celle (var. *maurian-*

*nensis*) de M. Didier, botaniste, dont je me plais à reconnaître l'antériorité pour son observation en Savoie d'une Aubépine monogyne macrocarpe. La variété *mauriannensis*, non distribuée, doit offrir, d'ailleurs, quelques particularités micromorphiques sous le rapport foliaire (1), lesquels feraient défaut au *Crataegus* de Toulon et manqueraient aussi à celui d'Aix que j'ai l'occasion de distribuer par l'Association Pyrénéenne. Il est, par conséquent bon de joindre à mes exsiccata une diagnose latine de la plante *toujours identique* dans la Provence entière, car on ne pourra manquer de revenir plus ou moins tôt à l'interprétation de simple variété (au lieu de race) pour tous ces *pro parte* du *C. macrocarpa* Hegetsch.

*Crataegus oxyacantha* L. subsp. *monogyna* (Jacquin *pro specie*) Ry et Cam. var. **MACROCARPA** Reyn. (*C. macrocarpa* Hegetsch. *partim*). Dignoscitur fructibus majoribus : omnino similibus, quoad dimensionem (10-12 mill. long., 8-10 millim. lat.), fructibus *Mespili oxyacanthæ* var. *macrocarpæ* Greml. Folia, quemadmodum in *C. monogynâ typicâ*, plus minusve incisa sunt ; et foliorum lobi plus minusve lati. Pyrena fructus generaliter unica est ; interdum tamen bini nuclei extant. Habitat : in Galloprovinciâ passim : Toulon, Aubagne, Marseille, Les Pennes, Aix, etc. (*Reynier*). Varietas inquirenda in totâ areâ geographicâ subspeciei *monogynæ*.

Specimina hodiè distributa per « Association Pyrénéenne » lecta fuerunt 21 octobre 1910, in valle dictâ *Repentance* propè urbem Aquarumsextiarum in Galloprovinciâ.

Alfred REYNIER

N° 428. — **Rosa pervirens** var. **latifolia** Rouy. Foliolæ largement ovales ou suborbiculaires, la plupart obtuses ou subobtusées, grandes (atteignant parfois 5 cm. de long, sur 35-45 mm. de large) ; fleurs grandes (4 1/2 - 5 1/2 centim. de diamètre) ; colonne styloïde poilue. — "Ne diffère de la var. *ovalifolia* Rouy que par les folioles plus grandes et plus largement ovales encore, et par les styles plus nettement poilus" (Rouy, *in. litt.* sept. 1903).

---

(1) Par exemple, la « race *Royeri* Lamb » est caractérisée, selon M. Rouy, par le « limbe des feuilles vert à la page supérieure, blanchâtre en dessous, à lobes plus profonds et plus larges ». Je suis surpris que l'auteur de la *Flore de France* attribue en 1909 ces détails morphologiques à ma variété de 1908, en affirmant que l'habitat « Toulon (*Reynier*) » se rattache à l'Aubépine de la Haute-Marne ! Il eût été aussi aventuré de rattacher ma plante varoise à la « race *mauriannensis* Ry et Cam.

Tiges tantôt faibles, décombantes ou couchées, et alors fleurs souvent solitaires, tantôt assez robustes, dressées, et alors fleurs plus nombreuses, en corymbes. Feuilles tantôt assez minces (dans les lieux ombragés), tantôt (surtout dans les lieux découverts) aussi épaisses que dans *R. sempervirens* mais plus pâles, moins luisantes, jaunissantes à la fin de l'été et la plupart tardivement caduques.

A. FOUILLADE

N° 429. — **Rubus hemistemon P. J. Müll.** (Pour la description et le dessin de la plante, voir *Sudre* : Rubi Europæ, fasc. I, p. 33 et pl. XXXI).

A cette rareté de la Flore française, forme tout à fait distincte, nos recherches de cet été nous ont permis d'ajouter trois localités nouvelles pour les Vosges, seul habitat connu en France :

1° Ferme du Petit Groseiller, près de Laveline du Houx, où nous avons récolté les échantillons distribués ;

2° Thiaville, près de Raon l'Étape (passage à niveau du chemin de fer) ;

3° Autmonzey, viâ Granges (M. Lemasson).

A. BIAU

N° 430. — **Hieracium obtusifolium. Biau** (spec. nova !)  
(Hier. lepidulum Stens. ?)

Phyllopodum, viride ; caulis satis robustus, rectus, striolatus, 4-7 décim. circiter altus, *levis*, glabrescens vel + pubescenti-pilosus, foliatus, simplex, raro apice furcatus ; inflorescentia sæpissime *umbelliformis*, satis regulata, pedunculis ascendentibus vix pulverulentis, breviter et paulum glandulosis ; periclinium parvum, ovoïdeum, squamis subacutis, pilis omnibus aut fere *omnibus glandulosis* ; ligulæ dentibus glabris, stylo *sublivido* ; achenia matura atrata 3 millim. longa. Folia plerumque *subintegerrima*, margine et subtus levissime pubescentia, omnia subconformia, *obtusata* aut apice *rotundata*, basi in petiolum attenuata, elliptica aut elliptico-lanceolata ; radicalia longe petiolata, petiolo paulum hirsuto ; caulina 2-4, remota, integra aut brevissime dentata, inferiora + longe petiolata, superiora subsessilia, sub ramis bracteiformia, usque in paniculam sensim decrescientia.

*Gallia occidentalis* (in pini abietisque nemoribus) : *Vosges* : Bruyères (mont Avison, Helledraye, bois de Fouchon, etc.), forêt de Rambervillers, etc.

Cette curieuse épervière, parfaitement caractérisée et assez répandue dans la région silvatique vosgienne, était restée jusqu'ici méconnue, du moins en France. Nous avons vu à Toulouse, dans l'herbier du professeur Sudre, l'éminent batologue, deux échantillons étiquetés *Hier. lepidulum. Stens.*, paraissant provenir de Suède et rappelant assez exactement notre plante, mais nous n'avons pu en trouver la description.

Notre *Hier. obtusifolium* se rapproche un peu par son faciès du *Hier. Lortetiae* Balb. (*Hier. nemorale*. Jord.) que nous avons découvert dans la même région, quoique beaucoup plus rare, et que nous distribuons également cette année, mais il s'en éloigne nettement par plusieurs caractères. Le *H. Lortetiae*, en particulier, a les feuilles beaucoup plus courtes, plus larges et plus fortement dentées, surtout les caulinaires, l'inflorescence en grappe irrégulière, jamais en ombelle, la tige assez rude, l'involucre à poils é glanduleux assez nombreux, les stigmates en général assez franchement jaunes et non sublivides.

Le *Hier. obtusifolium Biau* rentre dans la section *Pulmonaroides* Koch et la sous-section *Communia*. Rouy.

A. BIAU

N° 431. — **Hieracium oegocladum** Jord. Cette forme du centre de la France, dont l'inflorescence est si caractéristique, croît dans les Vosges, absolument identique au type de Jordan.

A. BIAU

N° 432. **Hieracium pallidifrons** Sud. v. **Vogesiacum** Biau.

Caractères généraux du type, mais : tige *robuste*, ordinairement un peu rameuse dans sa moitié supérieure, non cassante ; feuilles *vert foncé*, non glaucescentes ni tachées ; capitules *grands*, stigmates jaunes ; feuilles très fortement dentées, à pétioles abondamment velus ; involucre à poils entremêlés, les *églanduleux denses et très longs*, beaucoup *plus abondants* que les glanduleux.

Cette variété inédite rappelle par certains caractères la *var. longipilum* Sudre, mais ses feuilles ont le limbe faiblement velu et nullement coriace.

Découverte en mai 1910, dans les *Vosges*, aux environs de Bruyères (bords du chemin de Viménil, dans le bois de Helledraye). Assez abondante dans cette localité, cette forme semble remplacer le type qui y est très rare.

A. BIAU

N° 433. — **Serratula tinctoria. L. v. Verdunensis Biau**  
(Pour la description et le commentaire, voir Bull. de la Soc. bot. de Fr. 1910, p. 204).

Quelques uns des échantillons distribués, récoltés en septembre dernier, portent vers la base des feuilles quelques dents un peu plus fortes, remarque qu'il suffira d'ajouter à ma diagnose.

A. BIAU

N° 434. — **Quercus Ilex L. var. PEDUNCULARIS Reynier.**

Quiconque a étudié consciencieusement la polymorphie du Chêne-vert dans la Provence doit convenir que des variations notables s'accusent selon que les branches d'un même arbre sont tournées soit au nord, soit au midi, soit au levant ou au couchant. Cette curieuse diversité de formes (— où donc est le TYPE du *Quercus Ilex*? on n'en sait absolument rien! (1) —) a donné lieu à tant de noms fantaisistes, depuis les dryologues multiplicateurs Tenore, Martrin-Donos, Timbal-Lagrave, Albert, etc., qu'il conviendrait plutôt de mettre au rancart bon nombre, fort superflues, de leurs créations onomastiques. Malgré cela, il existe une particularité qui mérite quelque considération morphologique, dont voici l'excuse pour ma variété nouvelle :

En guise de parallélisme aux Chênes blancs à fruits sessiles (type : *Quercus sessiliflora* Sm.), j'ai découvert, à Aix-en-Provence, un Chêne, à feuilles non caduques en hiver, duquel le pédoncule se montre bien plus sensiblement allongé que chez aucune autre variété du *Q. Ilex*. Grâce à l'expressif vocable *peduncularis*, l'herborisateur distinguera tout de suite ce Chêne-vert (s'il se présente ailleurs dans l'aire géographique) rappelant : les « Chêne à grappe » de Lamarck ; *Q. racemosa* DC. (*Q. pedunculata* Ehrh.) ; *Q. apennina* Lmk ; *Q. Robur* var. *Tenorii* DC. ; *Q. pubescens* var. *pedunculata* Chat., etc. L'élongation du pédoncule, tantôt monocarpe, tantôt polycarpe, *jusqu'à trois centimètres !* constitue un phénomène biologique d'autant plus digne d'intérêt, que les espèces *Q. coccifera* L., *Q. Suber* L. et *Q. Ilex* portent d'habitude des fruits sessiles ou subsessiles, exceptionnellement, chez le Chêne-vert, tant soit peu

---

(1) Conventionnellement, le type du Chêne-vert pourrait être la forma *Bauhini* Reyn. (*Ilex oblongo serrato folio* de Gaspard Bauhin) ; je crois que c'est celle qu'a visée Duhamel (*Arb.*, 1, p. 374, t. 123) : variété *oblongifolia* Duh. in De Candolle, *Flore Française*.

pédonculés (dans ce cas, le pédoncule atteint au maximum 1 centimètre).

Ledit *Q. Ilex* var. *peduncularis*, dont les feuilles et les minimes détails de conformation externe de la cupule et du gland ne méritent en rien, d'ailleurs, d'être décrits comme signalétiques, croît sur le coteau aixois de Beauregard. Jusqu'à présent je ne connais qu'un seul individu : c'est un arbuste de 3 mètres, à grappes plus ou moins riches en fruits, peu nombreuses, qui se développent néanmoins identiques chaque année, depuis octobre 1908, date de ma première observation sur le terrain.

Alfred REYNIER.

N° 435. — **Carex Jousseti** Foucaud. — On sait que ce *Carex*, publié en 1892 dans l'Exsiccata de la Société botanique rochelaise (N° 3165) comme forme stérile du *C. punctata*, fut décrit en 1897 par Foucaud dans le Bulletin de la même société (XVIII, p. 44) sous le nom de + *C. Jousseti* (*C. Mairii-flava*).

Les échantillons que j'en ai distribués proviennent de la localité classique, d'ailleurs la seule connue encore actuellement de cet intéressant *Carex* : Marais de Châtaigneraie, commune de Saint-Symphorien (Char.-Inf<sup>o</sup>), où sur un espace très restreint, il croît abondamment, en société des *C. Mairii*, *distans* et *flava*.

Dans une note publiée par le Bulletin de la Société botanique des Deux-Sèvres (Année 1909-1910, p. 137) j'ai fait connaître les raisons pour lesquelles la combinaison *Mairii* + *flava* me semblait inadmissible pour le *C. Jousseti*. Si le *C. Mairii*, à l'influence duquel il doit notamment le bec cilié de ses utricules, est évidemment l'un de ses ascendants, le deuxième parent ne peut être le *flava*. A la suite de l'étude que j'en ai faite sur le vif dans le courant de l'année 1909, j'ai été amené à le considérer comme un hybride des *C. Mairii* et *distans*. Cette opinion, admise par MM. Rouy, Kükenthal, l'éminent monographe allemand des *Carex*, etc., a été combattue par M. Eug. Simon, pour qui l'intervention du *C. punctata*, auquel il ressemble par son port (quoique ord<sup>t</sup> à tiges plus élevées), la forme et la coloration (avant maturité) de ses épis femelles, ses utricules largement ovales et très obscurément nerviés, etc., serait plus probable que celle du *C. distans*. (1)

---

(1) *C. punctata* n'existe pas dans la station même de l'hybride mais il croît à une distance relativement faible (moins de deux kilom.).

Je ne reviendrai pas sur le débat qui s'est élevé entre nous sur cette question et me bornerai à faire connaître les renseignements ci-après qui me sont parvenus trop tard pour que j'aie pu les faire figurer dans la note précitée.

M. Rouy (*Illustrationes Pl. Europæ rar.*, p. 50, tab. CXLIX) ayant publié en 1896, sous le nom de + *C. Costei*, l'hybride *C. distans* + *Mairii*, trouvé près de Nant (Aveyron) par M. l'abbé Coste, il était intéressant de comparer cet hybride avec la plante saintongeaise. Dans ce but je me suis adressé à M. Coste qui m'a exprimé le regret de ne pouvoir me communiquer le *C. Costei*, n'en ayant pas conservé d'échantillons et ne l'ayant pas retrouvé depuis. Notre éminent collègue ajoutait qu'en ce qui concerne le *C. Jousseti* il adoptait l'opinion de M. Simon. Il s'ensuivrait que le *C. Jousseti* serait différent du *C. Costei* puisque, pour ce dernier, l'action du *C. punctata*, espèce qui ne croît pas aux environs de Nant, ne saurait être possible.

Mais d'autre part M. Rouy, après avoir comparé les deux hybrides, m'écrivait à la date du 17 avril 1910 : " J'ai comparé vos exemplaires de + *Carex Jousseti*, de la Châtaigneraie, avec le + *C. Costei* : les utricules me paraissent bien semblables dans les deux *Carex* ; la seule différence que je puis discerner entre les deux plantes, c'est que dans celle de la Charente-Inférieure les épis inférieurs sont un peu plus longs".

Cette quasi identité de caractères n'est pas une raison suffisante, en l'état actuel de la question, pour réunir ces deux hybrides sous une même dénomination. Tant qu'il restera quelque doute sur l'origine du + *C. Jousseti* ce nom devra, à mon avis, lui être conservé. Mais s'il était prouvé qu'il est bien, ainsi que j'ai cru le reconnaître et ainsi que l'admettent MM. Rouy et Kükenthal, un hybride des *C. Mairii* et *distans*, il devrait prendre le nom de + *C. Costei* Rouy, antérieur d'une année.

#### A. FOUILLADE

N° 436. — **Agrostis castellana** var. **mixta** Hackel *Cat. Gram. Portug.*, p. 14 (1880). — Cette variété est caractérisée par ses épillets les uns aristés, les autres mutiques.

Les épillets aristés terminent surtout les rameaux primaires et secondaires de la panicule, les rameaux tertiaires portant plus souvent des épillets mutiques. — Les glumelles aristées sont munies au sommet de deux pointes sétiformes plus ou moins allongées prolongeant des nervures latérales et, à la base, d'un petit faisceau de poils. Les glumelles mutiques

n'ont ni pointes sétiformes ni poils basilaires.

La var. *mixta* de l'*A. castellana* est commune dans les terrains sablonneux des environs de Saint-Symphorien, Cadeuil, Montendre (Ch.-Inf.) avec la var. *byzantina* Hackel (*A. byzantina* Boiss., *A. olivetorum* GG.) qui s'en distingue par ses fleurs toutes mutiques. Il existe dans ces localités tous les intermédiaires possibles entre ces plantes et l'*A. alba*.

M. Hackel, le savant agrostographe autrichien, après avoir examiné les échantillons que je lui ai soumis et étendu son étude aux matériaux de son herbier, estime que l'*A. castellana* ne peut être séparé spécifiquement de l'*A. alba* et qu'il est même difficile de lui attribuer le rang d'une variété bien différenciée. — L'*A. castellana* ne se distingue de l'*A. alba* que par ses feuilles ord<sup>t</sup> un peu plus étroites (quelquefois même enroulées) et plus raides, sa panicule plus lâche, aux rameaux plus longuement nus à la base, portant des épillets plutôt dans leur moitié ou leur tiers supérieurs, la glumelle supérieure un peu plus courte (ord<sup>t</sup>  $1/3$  à  $2/5$  de la supér. au lieu de  $1/2$  environ dans l'*alba*). Mais ces caractères se combinent ou s'atténuent de telle sorte qu'il est impossible de trouver une limite précise entre l'*alba* et le *castellana*. Il y a donc lieu de se ranger à l'avis de MM. Ascherson et Graebner qui, dans leur *Synops. der Mitteleur. Flora*, II, p. 174, considèrent l'*A. castellana* comme variété de l'*alba*. Les formes *byzantina* et *mixta* seraient alors de simples sous-variétés.

Quant à la présence d'un faisceau de poils à la base des glumelles aristées et de pointes sétiformes à leur sommet ce caractère n'est pas particulier au *castellana*. Le même dimorphisme existe entre épillets aristés et épillets mutiques dans la forme aristée de l'*alba* (*A. alba* var. *aristata* A. Gray, *A. stolonifera* var. *longearistata* Junka ; *A. stolonifera* var. *armata* Celak.). Il en résulte que la distinction des *A. castellana* var. *mixta* et *A. alba* var. *aristata* présente autant de difficulté et d'incertitude que celle des *A. alba* type et *A. castellana* var. *byzantina*.

#### A. FOUILLADE

N° 437. — **Hordeum Pavisi** Préaubert (*H. maritimum* + *secalinum*).

Cet hybride, que M. Préaubert a publié dans le *Bulletin Soc. ét. scientif. Angers*, 1908, n'est pas rare, en société des parents, dans les marais des environs de Tonnay-Charente (Char.-Inf.), dans les chemins d'exploitation et sur les "levées" des canaux.

Il a un port intermédiaire entre celui des parents, pourtant plus voisin ordinairement de *H. maritimum* dont il a notamment l'épi peu éloigné de la feuille supérieure. Il diffère de ce dernier par les "tiges très rapidement dressées et non étalées-redressées en cercle" (Préaubert, *l. c.*), par ses arêtes moins divariquées et moins dures à la base, son épi moins épais et plus long, et surtout par la glume interne des épillets latéraux faiblement élargie à la base tandis qu'elle est dilatée en membrane scarieuse assez large dans *H. maritimum*. M. Préaubert (*l. c.*) lui assigne des "glumes toutes sétacées-scabres". Il m'a paru cependant que dans l'hybride saintongeais, identique à l'hybride angevin, l'une des glumes est toujours légèrement élargie à la base, mais bien moins que dans *H. maritimum*. Cet élargissement est plus apparent après la floraison.

*H. Pavisi* se distingue assez facilement, même à distance, de *H. secalinum* par ses tiges moins élevées, ses épis moins éloignés de la feuille supérieure, plus courts et plus épais.

Indépendamment de *H. Pavisi* j'ai trouvé dans les mêmes lieux deux autres formes de *H. maritimum* + *secalinum* que j'espère distribuer l'année prochaine, l'une plus rapprochée de *H. secalinum*, l'autre de *H. maritimum*. Ces deux formes sont plus rares que *H. Pavisi* Préaubert (*sensu stricto*).

La première, voisine de *H. Gussoneanum* Parl. d'après M. Hackel, a la glume interne des épillets latéraux très faiblement dilatée à la base. Port du *H. secalinum*, mais tiges ord. moins élevées.

La deuxième a au contraire le port de *H. maritimum* dont elle ne diffère que par ses tiges ord. un peu plus élevées, par l'arête de la fleur fertile dépassant celles des glumes des épillets latéraux (dans *H. maritimum* elles sont presque égales) et par la glume interne des épillets latéraux à partie élargie un peu plus étroite. En outre la glume est élargie peu à peu au lieu de l'être presque brusquement comme dans *H. maritimum*.

M. Rouy (*in litt.*) considère cette forme comme un *H. maritimum* > *secalinum* et la nomme *H. Pavisi* var.  $\beta$ . *Fouilladei*. Quant à la première (*H. secalinum* > *maritimum*) il la réunit à *H. Pavisi* Préaub. (*sensu stricto*) sous le nom de var.  $\alpha$  *Preauberti*.

A. FOUILLADE



Au sujet de la rectification parue dans le dernier bulletin, à propos de *Rosa Arcadiensis*, M. Tountas nous écrit que la plante qu'il nous a envoyée a été soumise à l'examen de l'auteur M. de Halaisy. Dans un genre si difficile, il peut se commettre des confusions très excusables et il est possible que tous les exemplaires distribués n'aient pas été identiques entre eux.

L. G.

---

### NÉCROLOGIE

M. Brachet, instituteur à Remollon, est décédé au mois de Mai 1910 en pleine maturité. C'était un botaniste consciencieux dont les envois toujours restreints étaient appréciés pour le soin avec lequel ils avaient été préparés. C'est une perte pour la botanique dans les Alpes françaises où il représentait à peu près seul l'aimable science.

---

La rédaction du bulletin était terminée lorsque nous avons appris la mort à Dalou le 31 Janvier 1911 de Monsieur H. Guilhot, ancien instituteur, un de nos associés de la première heure. C'était un botaniste ardent que les courses pénibles n'effrayaient pas. Depuis deux ans l'état de sa santé l'avait obligé d'abandonner sa collaboration à l'Association pyrénéenne. Nous perdons en lui un ami de 25 ans et nous nous associons à la douleur des siens.

L. G.

---

### DESIDERATA

Je recommande aux sociétaires la recherche et l'étude du genre *Cuscuta*. La série malheureusement restreinte à un nombre infime d'exemplaires qui a figuré dans la liste générale a donné lieu à de nombreuses demandes.

J'ai su par une liste de M. le professeur Ascherson, qu'une espèce du genre *Hippocrepis* avait reçu mon nom dans la *Flora des Mittel Europa*. Je désirerais vivement me procurer cette plante.

Le Directeur,

**Giraudias**